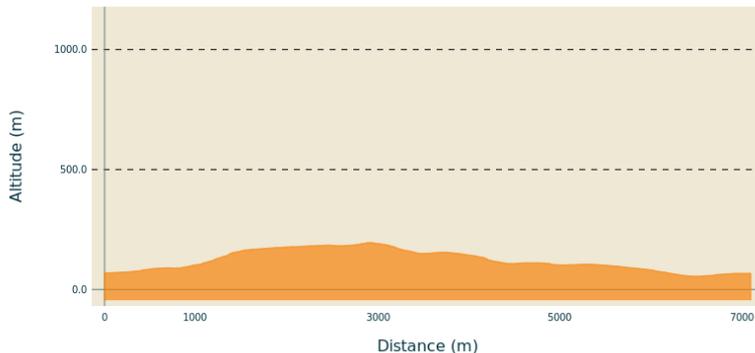


Le petit chemin des Capitelles

Gorges de l'Ardèche - BOURG-SAINT-ANDEOL

Profil altimétrique



Altitude min 55 m Altitude max 195 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h 15

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 154 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Patrimoine bâti, Viticulture

Itinéraire

Départ : Office de Tourisme - Place du champs de Mars

Arrivée : Office de Tourisme - Place du champs de Mars

Balisage :  GR  PR

Communes : 1. BOURG-SAINT-ANDEOL

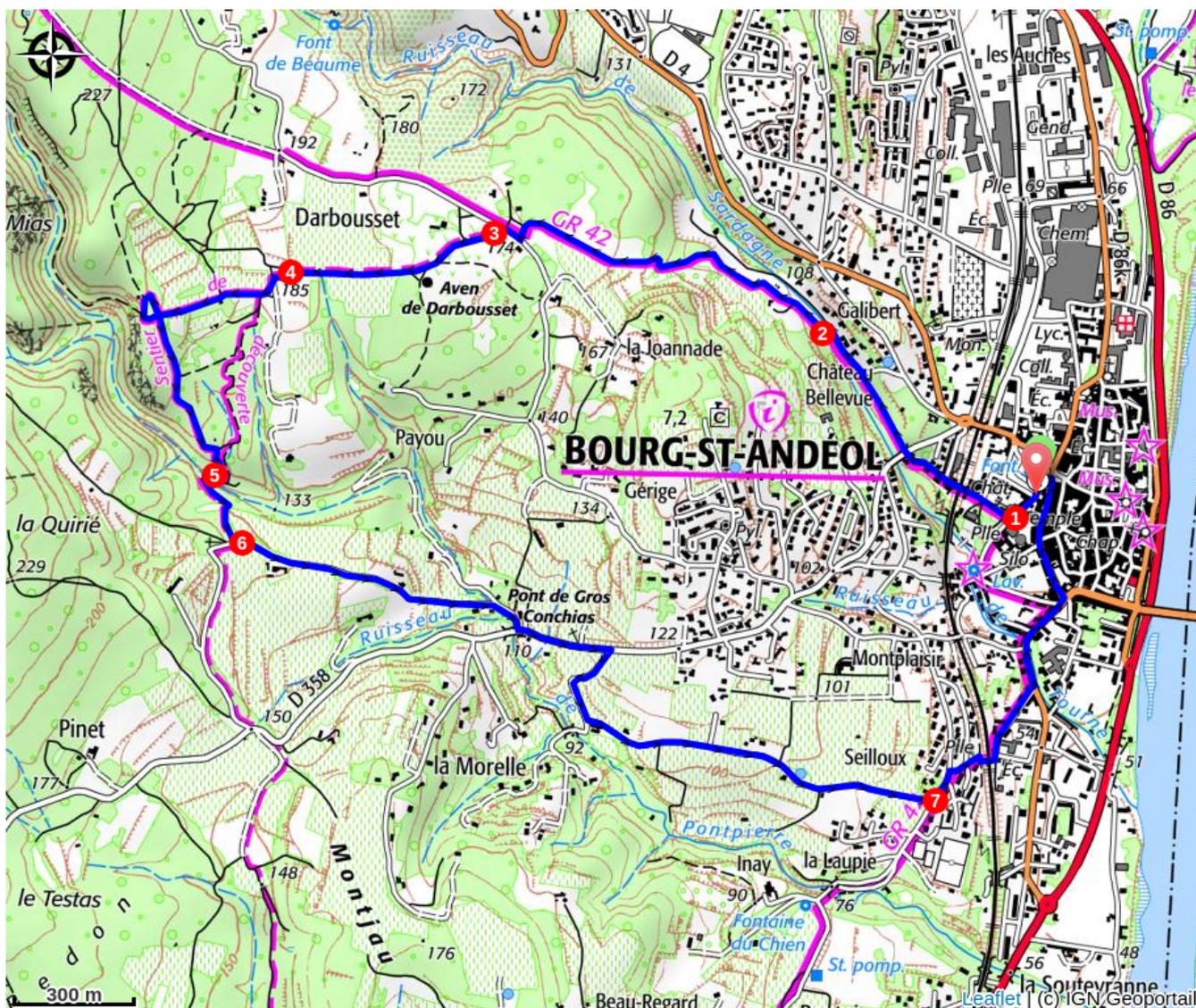
Lorsque vous êtes face au panneau info rando derrière l'Office de Tourisme, prendre à gauche, l'avenue Marc Pradelle.

1. A la première intersection, tourner à droite, chemin Saint-André (vous êtes à présent sur le GR42,  balisage blanc/rouge). Voir panneau sur le mur du parc et suivre la direction "Darbousset 1,8 km". Passer le pont au-dessus de la voie ferrée et continuer sur cette rue qui devient un chemin et passe sous un pont. Vous apercevez ensuite le château de Bellevue sur votre gauche. Continuer tout droit et rester sur le GR 42.
2. Après avoir passé quelques maisons, prendre à gauche, afin de passer de l'autre côté du ruisseau sur un chemin large qui se transforme un sentier qui monte assez fort. Après 1km d'ascension, une belle vue sur la Vallée du Rhône s'offre à vous. Arrivé à la route goudronnée, prendre à droite.
3. Au poteau "Darbousset", quitter le GR pour prendre le PR,  balisage blanc/jaune suivre "Bourg-Saint-Andéol 7,5 km". Continuer sur ce large chemin sur 600m.
4. Arrivé à une fourche, aller vers la gauche, descendre vers le poteau et suivre la direction "Croix de Romanet 1,8 km" à droite pour longer la vigne. Vous arrivez à une capitelle sur votre gauche (un peu cachée par la végétation). *!! Ces abris construits en pierres sèches sont fragiles. Y pénétrer est à vos risques et périls !* Veillez à ne pas les dégrader. Prendre le chemin entre la vigne et les arbres puis continuer tout droit. Au bout des vignes, remonter sur votre droite en sous-bois, pour arriver devant une nouvelle capitelle. De celle-ci, partir vers la gauche. Lorsque le sentier sort du bois et débouche sur un chemin agricole, le suivre vers la droite sur 50 m jusqu'au poteau suivant. Y prendre à droite, vers "Croix

de Romanet", le sentier qui descend. Après 250 m environ, tourner à droite, le sentier descend fort jusqu'au fond du vallon.

5. Traverser le ruisseau et prendre le chemin en face qui monte vers la droite. Arrivé en haut du vallon, prendre à droite le chemin agricole bien marqué jusqu'à la route et le poteau "Croix de Romanet".
6. Prendre la direction "Seilloux". Arrivé à un 1er embranchement, continuer vers la droite et au T suivant, tourner à gauche. Monter 250m et prendre la petite route à droite. A la fourche plus loin partir à gauche et suivre le chemin de la Morelle jusqu'au poteau "Seilloux".
7. Y tourner à gauche et de la Croix de Romanet, suivre "Coulange 3,1 km » par la petite route. Continuer vers "Bourg-St-Andéol 1,4 km" en descendant la rue. Rester sur l'avenue de Lattre de Tassigny +/- 750

puis descendre la rue des Tanneries Amblard (vous quitter le balisage au lotissement de Sainte Croix). Arrivé au lavoir, monter l'avenue Marc Pradelle qui vous ramènera au Champs de Mars.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aubenas, rejoindre la N102 en direction de Lavedieu. Suivre la direction d'Alba-la-Romaine par la D107 puis rejoindre la D86 jusqu'à Bourg-Saint-Andéol.

Parking conseillé

Place du Champ de Mars

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Bourg-Saint-Andéol

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : 0475545420

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/>